



BILAN CONSOLIDÉ		
(En KDH)	31-déc-19	31-déc-18
<b>Actif immobilisé</b>	<b>554 946</b>	<b>547 265</b>
Ecart d'acquisition	56 446	65 854
Immobilisations incorporelles	11 313	11 365
Immobilisations corporelles	209 919	201 641
Immobilisations financières	189 715	177 528
Titres mis en équivalence	87 553	90 878
<b>Actif circulant</b>	<b>702 804</b>	<b>750 691</b>
Stocks et en cours	167 358	199 963
Clients et comptes rattachés	392 106	414 966
Autres créances et comptes de régularisation	70 272	73 463
Valeurs mobilières de placement	15 122	109
Disponibilités	57 744	62 188
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 257 549</b>	<b>1 297 954</b>

PASSIF		
	31-déc-19	31-déc-18
- Capital	240 000	240 000
- Réserves consolidées	294 530	278 771
- Résultats consolidés	57 145	39 757
Capitaux propres part du Groupe	591 676	558 528
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>591 676</b>	<b>558 528</b>
<b>Passifs à long terme</b>	<b>157 559</b>	<b>127 109</b>
Dettes financières à long terme	157 460	127 009
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	99	99
<b>Passif circulant</b>	<b>508 314</b>	<b>612 318</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	221 306	213 453
Autres dettes et comptes de régularisation	139 234	109 766
Impôts différés passifs	6 733	6 827
Trésorerie passif	141 032	282 272
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 257 549</b>	<b>1 297 954</b>

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2019		
	31-déc-19	31-déc-18
Chiffres d'affaires	943 939	935 484
Variation de stocks de produits	-20 269	-19 875
Autres produits d'exploitation	14 579	20 343
Achats consommés	-649 627	-673 768
Charges externes	-48 390	-45 074
Charges de personnel	-59 036	-58 142
Autres charges d'exploitation	-6 009	-5 866
Impôts et taxes	-10 402	-10 022
Dotations d'exploitation	-47 070	-52 058
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>117 715</b>	<b>91 021</b>
Charges et produits financiers	-11 086	-4 580
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>106 629</b>	<b>86 441</b>
Charges et produits non courants	-1 697	-6 802
Impôts sur les résultats	-35 054	-29 280
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>69 878</b>	<b>50 359</b>
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-3 325	-1 194
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 408	-9 408
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>57 145</b>	<b>39 757</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>57 145</b>	<b>39 757</b>
Résultat par action	23,81	16,57

## Deloitte.

Deloitte Audit Bd Sidi Mohammed Benabdelah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage La Marina – Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A  
Route côtière 111 Mohammedia

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 664 480 334,35 MAD, dont un bénéfice net de 70 044 420,55 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

#### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 25 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 27 avril 2020


Deloitte Audit



Sakina Bensouda Korachi  
Associée

Les Commissaires aux Comptes

Coopers Audit Maroc



Abdelaziz Almechatt  
Associé

## Deloitte.

Deloitte Audit Bd Sidi Mohammed Benabdelah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage La Marina – Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP)  
Route côtière 111 BP 94 Mohammedia

### RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A et de ses filiales (Groupe SNEP), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 591 676 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 57 145 milliers de dirhams. Ces états ont été établis le 25 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

#### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

#### COOPERS AUDIT MAROC

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SNEP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'établissement des comptes consolidés relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 27 avril 2020

Deloitte Audit



Sakina Bensouda Korachi  
Associée

Les Commissaires aux Comptes

Coopers Audit Maroc



Abdelaziz Almechatt  
Associé